



LA BELGIQUE EN DEVENIR

Durant la deuxième moitié du XXe siècle, la Belgique passe peu à peu d'un État unitaire* à un État fédéral*. Cette évolution n'est pas terminée.

- Jusqu'au milieu du XXe siècle, la Belgique est un **État* unitaire** : un seul gouvernement* et un seul Parlement* prennent des décisions pour l'ensemble du pays. Dès le début, des différences existent entre les provinces du nord, de langue flamande, et les provinces du sud, de langue wallonne. Toutefois, la bourgeoisie* parle le français au nord comme au sud et impose son usage comme langue officielle à tout le pays. La langue flamande et la langue wallonne sont considérées comme des dialectes. Beaucoup de Flamands ne sont pas satisfaits de cette situation. Après la Première Guerre mondiale, ils obtiennent que leur langue soit la langue officielle des provinces du nord. Pendant ce temps, le français l'emporte sur le wallon dans les provinces du sud.

- Les tensions entre les deux communautés linguistiques s'aggravent après la Deuxième Guerre mondiale. Grâce à ses industries, la Wallonie est riche jusque dans les années 1950. Par la suite, elle connaît un déclin économique et s'appauvrit. Au même moment, la Flandre s'industrialise et s'enrichit. Beaucoup de Flamands estiment qu'ils dépensent trop d'argent pour aider les Wallons et **ils réclament la séparation en deux du pays**. Certains Wallons sont aussi de cet avis.

- À partir de 1960, néerlandophones* et francophones* discutent sans cesse pour modifier l'organisation de la Belgique. En 1980, **l'État unitaire* est transformé en État fédéral*** : le pays se compose de plusieurs régions* et communautés*. Les différences entre le nord et le sud du pays augmentent. Flamands et Wallons se connaissent de plus en plus mal et il est à craindre qu'un jour ils se séparent pour de bon.

* Voir glossaire

Un État fédéral « à la belge »

Habituellement, un État fédéral* se forme à partir de plusieurs États indépendants qui désirent s'associer. En Belgique, le contraire se produit : c'est l'envie de se séparer qui est à l'origine de la formation d'un État fédéral.

- Sigles des Régions et des Communautés de la Belgique fédérale. De gauche à droite :



1. Région flamande.
2. Région wallonne.
3. Région bruxelloise.
4. Communauté flamande.
5. Fédération Wallonie-Bruxelles.
6. Communauté germanophone.



- Les régions linguistiques de la Belgique. D'après *Encyclopédie de la Belgique*, Bruxelles, Le Soir, 2005, p. 22.